

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 4 février 2019 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente  
Monsieur Jacques Daigle, vice-président  
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire  
Madame Manon Aubry, commissaire  
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire  
Madame Manon Lambert, commissaire

Absences :

Madame Colette Vézina, commissaire  
Madame Marilou Noreau, commissaire parent  
M<sup>e</sup> Michael Provencher, secrétaire général

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général  
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 08 et monsieur Desruisseaux agit à titre de secrétaire de la réunion.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2019

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 21 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Lambert que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CE14-547-1902

CE14-548-1902

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-549-1902

3.01 COMPTES À PAYER 2018-2019

Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 17 janvier 2019 au 31 janvier 2019.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES

6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CE14-550-1902

6.01 PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2019

ATTENDU que le Syndicat du soutien scolaire des Bois-Francis (CSN) accepte les conditions pour la mise en place dudit projet;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Jean-François Lafèche :

1. Que la Commission scolaire des Bois-Francis accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2019, pour embaucher deux (2) étudiantes ou étudiants soit :
  - Une aide-ouvrière ou un aide ouvrier d'entretien pour assister l'ouvrier certifié d'entretien pour participer au démantèlement et à l'utilisation des nouveaux tableaux numériques interactifs dans nos écoles;
  - Une technicienne ou un technicien en mécanique du bâtiment (apprenti 2e) pour inventorier et préparer les fiches d'entretien préventif et de cadenassage des éléments mécaniques des systèmes de CVAC des écoles.
2. Que madame Janie Hamel, directrice du Service des ressources humaines soit autorisée, au nom de La Commission scolaire des Bois-Francis, à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;
3. Que la Commission scolaire des Bois-Francis s'engage, par son représentant, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement, dans l'éventualité où le projet serait subventionné.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.02 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 17-18), MONSIEUR DAVID TOUCHETTE

CE14-551-1902

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste d'opérateur en reprographie au magasin scolaire, soit attribué à monsieur David Touchette selon les modalités suivantes :

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,  
35 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 21 janvier 2019

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.03 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 17-18),  
MADAME CAROLINE COMTOIS

CE14-552-1902

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste d'opératrice en reprographie au magasin scolaire, soit attribué à madame Caroline Comtois selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,  
35 heures / semaine

Période d'engagement

À une date à être déterminée avec la direction

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.04 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR JACQUES  
NADEAU

CE14-553-1902

Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Jacques Nadeau, concierge, classe II à l'école Sainte-Marie (Princeville). Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 26 avril 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

6.05 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME DIANE LAINESSE-LAVERTU

CE14-554-1902

Monsieur Jacques Daigle propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Diane Lainesse-Lavertu, enseignante en santé (spécialité 19), au Centre de formation professionnelle Vision 20 20. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 mars 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.06 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME CAROLANE TURCOTTE

CE14-555-1902

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Carolane Turcotte soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jours  
École Monseigneur-Milot

Période d'engagement

À compter du 9 janvier 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.07 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME CLAIRE ROY

CE14-556-1902

Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Claire Roy, enseignante au préscolaire (champ 02), à l'école La ribambelle Wilfrid-Labbé. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 avril 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

CE14-557-1902

6.08 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR RAPHAËL PERRON

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour raisons personnelles, de monsieur Raphaël Perron, tuyauteur à l'atelier Le boisé. Cette démission est effective compter du 31 janvier 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

CE14-558-1902

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h 16

Unanimement résolu

ADOPTÉ

\_\_\_\_\_  
Paulette S. Rancourt, présidente

\_\_\_\_\_  
Alain Desruisseaux, directeur général adjoint